



LA MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

COMMENT AGIR ACTIVEMENT
CONTRE LA POLLUTION

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole



L'AIR, UN CAPITAL VITAL COMMUN

Ressource gratuite, partagée et accessible à tous, l'air est un bien commun à préserver. Au-delà de ses obligations réglementaires, la Métropole s'engage depuis plusieurs années à lutter contre la pollution atmosphérique et à préserver le cadre de vie de ses habitants. Mais pour atteindre ces objectifs, chacun a un rôle à jouer. C'est pourquoi la Métropole invite chaque habitant à prendre conscience de son impact sur la qualité de l'air et à adapter ses pratiques pour le bien-être de tous.

QU'EST-CE QUE L'AIR ?

L'air n'appartient à personne, son usage est public. Sa qualité peut se dégrader sous l'effet d'activités humaines. Et, contrairement à d'autres éléments, tels que l'eau ou la terre, il est très difficile de le dépolluer. Préserver cette ressource précieuse est donc la seule option possible.

INDISPENSABLE

Tous les êtres vivants sur terre, les hommes, mais aussi les animaux, et les végétaux, en ont besoin pour vivre. Tout l'écosystème planétaire actuel dépend de la bonne composition de l'air.

NOMADE

Au gré du vent, l'air change d'endroit. Le monde entier respire, un jour ou l'autre, l'air de son voisin...

LIBRE ET GRATUIT

L'air est gratuit. Il ne se vend pas, il ne s'achète pas. Il n'est pas possible de faire des réserves d'air. Quels que soient nos revenus, nous sommes tous égaux face à l'air que nous respirons.

INODORE

Des odeurs dans l'air ne sont pas forcément synonymes de pollution, et inversement, les polluants de l'air n'ont pas tous une odeur. On ne peut pas se fier à son odorat pour évaluer la pollution.

DIFFICILEMENT DÉPOLLUABLE

Une fois pollué, l'air est difficile à dépolluer. Éviter de produire des polluants est la seule solution efficace.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Affections respiratoires et cardiovasculaires sont les principales affections associées à la pollution de l'air. Elle est aussi l'une des premières causes environnementales de décès par cancer dans le monde. Selon l'OMS, les habitants des grandes métropoles pourraient gagner 5 à 7 mois d'espérance de vie si les niveaux moyens de particules fines étaient ramenés aux seuils recommandés. Selon une étude européenne publiée en 2005, en France, plus de 40 000 décès prématurés par an sont liés à une exposition régulière à la pollution de l'air. Au-delà du phénomène des pics de pollution, l'exposition au quotidien à un air de mauvaise qualité nuit à notre santé et à celle de notre entourage. Les enfants, les personnes âgées, les personnes malades et les femmes enceintes sont les plus vulnérables. Réduire la pollution et préserver la qualité de l'air sont aujourd'hui des préoccupations majeures.

DEPUIS 10 ANS, LA QUALITÉ DE L'AIR S'AMÉLIORE DANS LA MÉTROPOLE

Les industriels ont revu leurs pratiques, la voiture individuelle a cédé du terrain aux modes de transports alternatifs, les bâtiments sont plus performants...

La Métropole respire mieux, mais il reste encore fort à faire.

DES ACTIONS QUI ONT PROUVÉ LEUR EFFICACITÉ

La Métropole de Lyon a été l'une des premières en Europe à intégrer la préservation de la qualité de l'air dans ses objectifs. En 20 ans de lutte active, des baisses d'émissions significatives ont été obtenues pour la majorité des polluants.

- Moins 74 % de dioxyde de soufre (SO_2) grâce aux investissements consentis par l'industrie pour des process plus performants et une évolution du couloir de la chimie vers une vallée de la « chimie verte ».
- Moins 50 % de dioxyde d'azote (NO_2) principalement évités dans le domaine des transports en raison du renouvellement du parc de véhicules mais aussi, et surtout, grâce à la politique d'incitation à utiliser des alternatives à la voiture individuelle : transports en commun, vélo, covoiturage, autopartage...

- Moins 48 % de particules fines (PM_{10} , « poussières ») en suspension de diamètre inférieur à $10 \mu\text{m}$ du fait des évolutions dans l'habitat, avec des logements et bureaux neufs en avance sur les standards énergétiques, mais aussi des progrès dans les transports et dans l'industrie.

DES POINTS À SOLUTIONNER

Les particules fines et le dioxyde d'azote restent encore trop présents dans l'air. La Métropole Lyonnaise connaît encore des dépassements des seuils réglementaires de dioxyde d'azote et de particules fines, notamment aux abords des axes routiers majeurs et au cœur de l'agglomération.



Industrie

-74%

DIOXYDE DE SOUFRE

SO₂



Industrie, Transport

-50%

DIOXYDE D'AZOTE

NO₂



Industrie, Transport, Habitat

-48%

PARTICULES FINES

PM₁₀

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS PRINCIPAUX POLLUANTS CIBLER ?

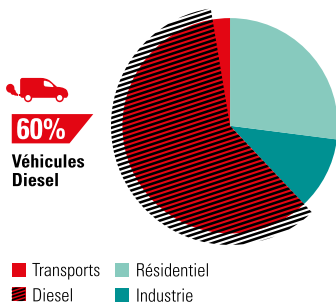
SUR NOTRE PLANÈTE, LES POLLUANTS PEUVENT PROVENIR DE DIFFÉRENTES SOURCES :

- **Des polluants naturellement présents dans l'air** comme le dioxyde de soufre (SO₂) émis par les volcans, ainsi que les poussières produites par l'érosion.
- **Des polluants issus des activités humaines**, tels que le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM₁₀).

Sur notre territoire, la pollution provient de trois grands secteurs : **les activités industrielles, le transport** (poids lourds, véhicules utilitaires mais aussi voitures particulières) **et le secteur résidentiel** (particuliers).

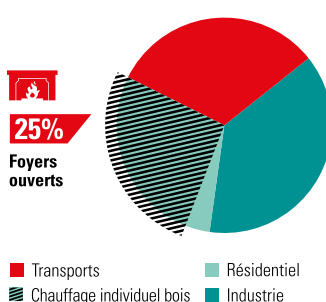
Répartition des sources des polluants par acteur :

DIOXYDE D'AZOTE NO₂



Les 2/3 de la pollution au dioxyde d'azote proviennent des transports : les véhicules diesel en sont les principaux contributeurs. À eux seuls, les véhicules diesel (poids lourds, utilitaires, voitures particulières) représentent 60 % des émissions de dioxyde d'azote.

PARTICULES FINES PM₁₀



Les particules fines proviennent autant des activités industrielles, que des transports et des activités résidentielles. 25 % des émissions de particules fines sont dues à des chauffages individuels au bois non performants.

5 IDÉES REÇUES SUR L'AIR

1 LES PLUS GROS POLLUEURS SONT LES INDUSTRIES

⊗ FAUX

Les transports sont responsables des 2/3 des émissions de dioxyde d'azote.

L'activité résidentielle et les transports sont à l'origine des 2/3 des émissions de particules fines. Le chauffage des habitations, et en particulier les chauffages individuels au bois les plus anciens, sont à prendre en considération : les foyers ouverts sont notamment à l'origine de 25 % des émissions de particules fines.

2 BRÛLER MES DÉCHETS VÉGÉTAUX MOI-MÊME DANS MON JARDIN POLLUE MOINS QUE DE LES EMmener EN VOITURE À LA DÉCHÈTERIE

⊗ FAUX

Activité à première vue anodine, la combustion à l'air libre de végétaux est en réalité extrêmement polluante : 50 kg de déchets verts brûlés dans les jardins équivalent aux émissions de poussières de 5 900 km parcourus en voiture diesel récente, ou encore à 3 mois de chauffage au fioul d'une maison.

3 LES VÉHICULES RÉCENTS NE POLLUENT PAS

⊗ FAUX ✓ VRAI

Les véhicules récents polluent beaucoup moins que les véhicules les plus anciens, mais ils polluent toujours plus que les transports en commun, le vélo ou encore la marche à pied.

4 CE NE SONT PAS MES PETITS TRAJETS EN VOITURE QUI POLLUENT LA MÉTROPOLE

⊗ FAUX

Sur le premier kilomètre, une voiture consomme 50 % de carburant en plus et pollue 4 fois plus que sur les kilomètres suivants.*

5 RÉDUIRE MA VITESSE EN PÉRIODE DE PIC DE POLLUTION NE SERT À RIEN

⊗ FAUX

Au contraire, réduire sa vitesse de 110km/h à 90km/h améliore le rendement de votre moteur et... fait diminuer nettement les émissions de polluants.

*Livret ressources « la mobilité écoresponsable »

LE PLAN OXYGÈNE DE LA MÉTROPOLE

Pour que l'air que nous respirons revienne à un niveau satisfaisant, il reste de nombreux progrès à faire. Pour atteindre cet objectif, la Métropole de Lyon lance une démarche d'amélioration de la qualité de l'air et invite chacun à agir pour la santé de tous. Telle est l'ambition du Plan Oxygène de la Métropole.

Quels enjeux ?

- Renforcer les actions déjà engagées par la Métropole de Lyon en faveur de la qualité de l'air.
- Agir sur toutes les activités polluantes et sur tous les champs de compétences de la Métropole.
- Contribuer à atteindre les seuils, respectueux de la santé, préconisés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) en 2030.

Quelles actions ?

La Métropole de Lyon a pris d'importantes mesures, qui vont se déployer entre 2016 et 2020.

DÉVELOPPEMENT DES MODES DE TRANSPORTS PROPRES

Depuis 2001, la Métropole a investi 3 milliards d'euros dans les transports en commun.

- Prolongement du métro B, tramway T6, bus C3, évolution de la motorisation des bus.
- Développement des voies cyclables.
- Renforcement des modes de transport actifs : marche et vélo.
- Développement de l'autopartage électrique.

VERS UNE ZONE DE CIRCULATION À FAIBLES ÉMISSIONS

D'ici 2020, l'objectif est de réduire les émissions de particules fines (PM_{10}) et celles de dioxyde d'azote (NO_2) en créant des zones où les véhicules les plus polluants ne peuvent pas circuler librement. Seuls les véhicules poids lourds et utilitaires seront concernés sur les axes routiers de la partie la plus dense de l'agglomération.





DÉCLASSEMENT DES AUTOROUTES A6 et A7

Entre Limonest et Pierre-Bénite, l'actuelle autoroute laissera sa place à un boulevard urbain avec une voie réservée aux transports en commun, aux taxis et à l'auto-partage, des pistes cyclables, des trottoirs pour les piétons et des arbres. Les poids lourds en transit y seront interdits. Ainsi, c'est 44 000 véhicules par jour qui ne traverseront plus la Métropole (d'ici à 2025) pour des bénéfices multiples : une meilleure qualité de l'air, une circulation plus fluide pour les transports en commun et une réappropriation de la rive droite du Rhône par les piétons au niveau du centre-ville.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

Cette stratégie globale en faveur de la qualité de l'air sera accompagnée d'actions visant à faire émerger de nouveaux services numériques pour que chaque citoyen devienne un acteur du changement. Pour cela, la Métropole peut compter sur la créativité des entrepreneurs locaux, l'expertise d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes et le soutien de la Caisse de dépôts et consignation pour proposer des outils nous aidant à adopter des pratiques moins polluantes et plus sobres en énergie.

FAVORISER LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

- Soutien aux nouvelles techniques et solutions industrielles plus efficaces et toujours moins polluantes (cleantech).
- Expérimentation des réseaux de distribution d'électricité intelligents (smart grids) qui permettent d'optimiser les consommations énergétiques.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Le Programme Écoreno'v permet d'aider les propriétaires d'appartements ou de maisons individuelles dans leurs projets d'éco-rénovation à hauteur de 30 millions d'euros. L'objectif est de diminuer les consommations d'énergie, et par conséquent les émissions de polluants.

AIDER À LA RÉNOVATION DES CHAUFFAGES INDIVIDUELS AU BOIS

La Métropole de Lyon, avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, proposent une subvention pour aider les particuliers à remplacer leur ancien modèle de cheminée par un équipement labellisé haute performance ("flamme verte"), qui peut diviser par 30 les émissions de particules fines (PM₁₀).

QUALITÉ DE L'AIR : QUE FAIRE AU QUOTIDIEN ?

Prendre soin de son air au quotidien, c'est protéger sa santé et celle de ses proches, mais c'est également s'inscrire sur le long terme dans un comportement de préservation de ce bien vital commun.



À la maison

AÉRER
son logement
en moyenne
20 MINUTES
par jour



? La pollution intérieure de sa maison est quelques fois plus nocive que la pollution extérieure, d'où la nécessité de faire circuler l'air.

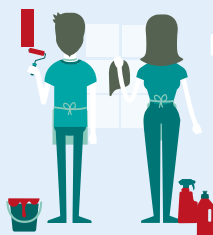


Remplacer sa
CHEMINÉE
OU SON POËLE
à bois

💡 Dès 2017, profitez des aides pour remplacer votre foyer ancien par un appareil labellisé «Flamme Verte».

Éviter les
PRODUITS POLLUANTS
pour les travaux
et l'entretien
DE LA MAISON

Encens, produits ménagers chimiques, solvants, peintures, etc.



💡 Privilégier l'achat de produits écologiques ou les moins nocifs pour l'environnement.

En déplacement



Privilégier le **PORTE BÉBÉ** à la place de la **POUSSETTE**

? Surélever son enfant permet d'éviter qu'il soit à la hauteur des pots d'échappement.

Favoriser la **MARCHE À PIED**, les transports en commun **ET LE VÉLO** au quotidien



? Ces modes de déplacements sont non polluants et bons pour la santé de tous !



Rouler **PARTICIPATIF**
Penser à **COVOITURER** et à **L'AUTOPARTAGE**



? En plus d'être économique et sympathique, partager ses trajets diminue la pollution.

Penser à la **PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE SON VÉHICULE** au moment de le remplacer (véhicule électrique, hybride...)

? Un véhicule neuf et/ou bien entretenu émet 30% de polluants en moins.



Penser **ÉCO-CONDUITE** et réduire **SA VITESSE** de 20km/h

? Gérer sa vitesse et l'utilisation de sa climatisation diminue l'émission de polluants.

Dans le jardin

Éviter les **PESTICIDES** et les produits chimiques



? Favoriser les produits biologiques et à base d'eau pour préserver votre santé et la nature.



Éviter les **BARBECUES AU CHARBON DE BOIS**
Préférer les **BARBECUES À GAZ OU ÉLECTRIQUES**

? Les barbecues à gaz ou électriques sont beaucoup moins polluants, en premier pour les utilisateurs.

RESPECTER l'interdiction **DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS**



Utiliser les déchèteries du Grand Lyon, le compostage ou le broyage.

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE À LA POLLUTION DE L'AIR ?

Chaque jour, la qualité de l'air de la Métropole est surveillée par ATMO Auvergne Rhône-Alpes. Des prévisions sont également établies pour les jours à venir. Lorsque les concentrations de polluants dans l'air dépassent certains seuils et/ou qu'elles restent trop élevées pendant plusieurs jours, le Préfet active le niveau d'alerte approprié. Pour chacun des niveaux d'alerte, différentes recommandations et mesures obligatoires sont à connaître pour préserver la santé de tous, et en particulier des plus vulnérables.



Pour les publics vulnérables, il est conseillé de consulter son médecin et d'éventuellement adapter son traitement, en cas de problème, dès les premiers symptômes.

SE PROTÉGER

Limiter les déplacements l'après-midi et aux abords des grands axes routiers

Limiter les activités physiques intenses

LES MESURES CONSEILLÉES

Opter pour les modes doux et les transports en commun

(vélo, marche à pied, tramway, métro...)
Sytral propose un tarif préférentiel applicable lors des pics de pollution (3€/jour). Consulter www.sytral.fr

Éviter de mettre la climatisation dans les véhicules



Vélo*V

carte journée gratuite pour tout nouvel usager



Bluely

1 heure gratuite



Gratuité du stationnement résidentiel sur Lyon et Villeurbanne*

n'utilisez pas votre voiture

LES MESURES OBLIGATOIRES

Ne pas utiliser de groupe électrogène

Ne pas faire de barbecue au charbon de bois



Ne pas faire de feu en foyers ouverts





Abaissement des vitesses

consulter les panneaux lumineux



Circulation différenciée avec la vignette Crit'Air obligatoire.



NIVEAU D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION :  Publics sensibles	NIVEAUX D'ALERTE :  Tous publics		
	NIVEAU D'ALERTE 1	NIVEAU D'ALERTE 2	NIVEAU D'ALERTE 2 AGGRAVÉ
✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓
	✓	✓	✓
		✓	✓
		✓	✓
	✓	✓	✓
	✓	✓	✓
	✓	✓	✓
		✓	✓

NIVEAU D'ALERTE 2 AGGRAVÉ

En cas de dégradation de la qualité de l'air, le niveau 2 aggravé peut être déclenché par le préfet. Des mesures complémentaires au niveau 2 seront prises en fonction du type d'épisode de pollution et de son intensité.

Contacts utiles

Centre d'information
et de contacts de la Métropole de Lyon

Tél. : 04 78 63 40 00

centredecontacts@grandlyon.com

ATMO Auvergne Rhône-Alpes

Tél. : 09 72 26 48 90

www.air-rhonealpes.fr



Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

LA MÉTROPOLE S'ENGAGE
POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

